

# Conseil Municipal du 24 juillet 2014 à 20 H 00.

## Compte rendu

**Présents :** R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, H. GRISEY, J.P. GRUEBER, N. IRENEE, A. ISBLED, M. KROMER, M.A. MANIER, J. PETITJEAN, C. PHILIPPON.

**Excusés :** M. HAMELIN procuration à C. PHILIPPON, E. BAHY procuration à L. GOTTI, S. SANNER procuration à R. BAZIN

**Secrétaire de séance :** Hervé GRISEY

En préambule, le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour le rajout d'une question.  
Le Conseil Municipal a accepté l'inscription à l'ordre du jour la question suivante :

- Subvention Val Fleury : Participation à l'acquisition de fleurs destinées à l'embellissement communal.
- 

- Délibération n°115/2014 1. **Désignation secrétaire de séance** : Monsieur Hervé GRISEY est désigné secrétaire de séance.
- Délibération n°116/2014 2. **Subvention Val Fleury** : Le Conseil Municipal décide d'attribuer, à l'unanimité, une subvention de 1 525 € pour sa participation aux achats de fleurs destinés à l'embellissement de la Commune.
- Délibération n°117/2014 3. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès verbal de la séance du 19 juin 2014 est approuvé à l'unanimité. Celui du 20 juin est approuvé à la majorité (12 voix pour, 3 voix contre)  
-Monsieur FESSLER considère que le compte rendu n'est pas complet car il ne relate pas les échanges émis lors de cette séance. Il manque le pourcentage des votants (55 % - 45 %).  
-Monsieur FESSLER souhaitait que la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde soit discutée hors Conseil mais Monsieur BAZIN souligne que les responsables restent l'exécutif
- Délibération n°118/2014 4. **Révision tarifs encart publicitaire** : Sur proposition de la Commission Bulletin, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer de nouveaux tarifs pour les encarts publicitaires dans la revue municipale : une demi-page 100 € pour 4 numéros et un quart de page 50 € pour 4 numéros.
- Délibération n°119/2014 5. **Demande de subvention « Soutenons nos blessés »** : l'objectif de cette association est de recueillir des fonds pour soutenir et réinsérer les blessés militaires et aider leur famille. Un concert sera donné par « l'Orphéon Municipal » de la ville de Mulhouse accompagné du « Celtic Ried's Pipers » qui se déroulera à la salle polyvalente de « La Maison du Peuple » à Belfort le vendredi 10 octobre 2014 à 20 H 00. Chaque habitant pourra participer à cette action de solidarité et de soutien envers ceux qui se sont battus pour la France, en venant à cette manifestation musicale.  
Le Conseil Municipal décidé, à l'unanimité, que cette demande de contribution de solidarité et de fraternité envers les blessés ou des familles de militaires décédés durant leur service sera inscrite à l'ordre du jour du prochain CCAS.
- Délibération n°120/2014 6. **Création opération « Réfection Rue Ecole Maternelle »** :  
Le Conseil Municipale décide, à l'unanimité, la création de l'opération « Réfection Rue de l'Ecole Maternelle » d'un montant global de 6 250 € TTC.
- Délibération n°121/2014 7. **Ouverture et transfert de crédits** : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ouverture et les transferts de crédits suivant, pour la réfection de la Rue de l'Ecole Maternelle et le règlement de la facture du maître d'œuvre concernant les travaux de

l'opération « Aménagement du quartier des Vergers » :

- Article 2313 Construction en cours dépense d'investissement, opération 02-2014  
« Réfection Rue Ecole Maternelle » + 6 250 €
- Article 2313 Construction en cours dépense d'investissement + 3 750 €
- Article 20 Dépenses d'investissement - 10 000 €

Délibération n°122/2014

8. **Indemnité complémentaire en matière d'élection** : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'instituer l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections.

Délibération n°123/2014

9. **Suppression poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à 35 heures** : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 24 juillet 2014.

Délibération n°124/2014

10. **Création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à 28 heures**: Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28 heures)

#### 11. **Bilan social 2013**

Le Bilan est fait tous les 2 ans et cela permet de regarder les besoins en formation et l'absentéisme.

Ce document est disponible en Mairie et il sera présenté au Comité Technique Paritaire. Il est consultable mais ne nécessite pas un vote.

#### 12. **Mise à jour du plan communal de sauvegarde**

Le document a été envoyé par mail à tous les Conseillers pour amendement. Quelques remarques ont été faites mais pour des questions informatiques tous les Conseillers n'ont pas réussi à lire les fichiers. Des modifications jusqu'à fin août peuvent être apportées. Approbation au prochain conseil municipal.

Monsieur PETITJEAN demande que des exercices soient envisagés afin que les élus comprennent bien leurs attributions. Toutefois, une demande doit être faite au Préfet pour tout type d'exercice éventuel.

Une réunion thématique sur le plan communal de sauvegarde sera organisée à la rentrée.

Délibération n°125/2014

#### 13. **Motion contre la baisse des dotations**

Suite à la lecture des courriers de l'Association des Maires, de Monsieur le Sénateur du Territoire de Belfort, Monsieur Jean-Pierre CHEVENEMENT, sur la baisse des dotations, le Conseil Municipale soutient ses demandes à la majorité (14 voix pour, 1 abstention).

Délibération n°126/2014

#### 14. **Motion contre la fermeture des Lycées Diderot à Bavilliers et Ferry à Delle**

Suite à la lecture du courrier de Guy MICLO pour le maintien des Lycées DIDEROT à Bavilliers et Ferry à Delle et de ses enseignements, le Conseil Municipal demande, à l'unanimité, au Conseil Régional de Franche Comté et à sa présidente l'abandon du projet de fermeture des Lycées et l'engagement d'une discussion avec l'ensemble des acteurs locaux pour trouver une solution qui garantisse d'abord l'intérêt des élèves, la réussite éducative, mais aussi le lien social dans l'intérêt également de tous les citoyens de notre Département.

Délibération n°127/2014

15. **Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion de la Zone Multisites Nord** : Le Conseil Municipal approuve le changement de l'article 4 des statuts du Syndicat afin de fixer le siège à Giromagny dans les locaux de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse.

Monsieur Jean-Paul GRUEBER donne des informations sur le Syndicat. Il est Vice-président et souligne que des projets peuvent aboutir sur Rougegoutte avec des extensions possibles de Vistéon.

## 16. Questions diverses

Monsieur Jacques PETITJEAN a écrit à Monsieur le Maire pour lui indiquer qu'il renonce temporairement au versement de son indemnité de Conseiller Délégué.

Le Maire présente un courrier du Secours Populaire Français remerciant la Commune pour le versement d'une subvention.

Un nouveau poste d'enseignant est ouvert à l'école maternelle. Il sera effectif après « comptage » des enfants à la rentrée.

Au niveau des nouveaux rythmes scolaires, les ouvertures et fermetures de classe vont changer : il y aura un périscolaire sans pour autant créer de nouvelles activités. La Communauté de Communes possède déjà les animateurs pour assurer le périscolaire.

L'école étant ouverte le mercredi, des dispositions spécifiques seront apportées pour cette journée et tout particulièrement pour l'après-midi et le repas de midi. Le coût qui sera facturé aux parents pour le repas et le périscolaire serait de l'ordre de 18 € par mercredi, y compris le transport.

Une exposition sur « l'artisanat de tranchées » durant la Grande Guerre (1914-1918) se déroulera du 8 au 16 novembre 2014 au Foyer Rural de Rougemont le Château. Les organisateurs sont à la recherche de prêt d'objets pour l'exposition.

Aucune modification des horaires d'ouverture de la Mairie pendant la période estivale. Toutefois, la Mairie sera fermée le samedi 16 août 2014.

La sortie des aînés (65 ans et +) se déroulera le samedi 20 septembre 2014 au cœur des Vosges Méridionales à Plombières Les Bains. Départ d'Etueffont à 13 heures sur le parking du Kiosque et retour vers 20h30. Le coût de revient est de 31 € par personne.

Monsieur Hervé GRISEY a présenté le rapport annuel du Syndicat des Eaux pour 2013 :

- Il regroupe 14 communes soit 4525 abonnés pour environ 12 000 habitants
- Il couvre 140 kms de réseau
- La vente d'eau aux usagers représente 901 305 €

Remerciements à l'Association Val Fleury et aux jeunes embauchés par la Commune pour l'entretien des bords de routes et des massifs. Deux prochaines dates pour le fleurissement : le 4 août passage du jury de la route des villages fleuris et le 20 août le comité régional pour conserver le label 3 fleurs.

Rappeler aux habitants qu'ils doivent entretenir le trottoir devant leurs maisons.

« L'opération brioches » se déroulera du 8 au 11 octobre 2014.

Les habitants de la Rue de la Chayère se plaignent de la prolifération des mouches. Ils pensent que le problème provient de l'élevage de poule des Echancés.

Le propriétaire a indiqué à Monsieur le Maire les contraintes liées à l'élevage et, notamment de la nécessité de mettre les poules mortes au congélateur, puis de les décongeler lors du passage de l'équarisseur, contraintes que Monsieur le Maire a transmises aux personnes présentes.

La Mairie a demandé aux services sanitaires de trouver la cause de cette prolifération. Un rapport est attendu et il sera transmis à toutes les personnes ayant signées la pétition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 30.

Le Maire,



René BAZIN.